

Présents : Guillaume Bellat, Brazidec Carole, Cantin Gérard, Drouère Bernard, Joëlle Gueguen, Mercier Magali, Pierre Le Meur, Guillerm Edouard, Pollie Valérie, Annie Gauthier, Gwenael Quinton, Sylvie Le Vigouroux

Excusés : Franck Buhé, Carn Jean Yves, Gaigne Jean Pierre, Le Béchenec Stéphane, Sophie Morvay, Thierry Le Bars, Olivier Louette, Laurent Monet, Sylvana Macis, Catherine Brusseaux, Philippe Grijol, Michael Benoit, Jean Luc Thomas, Nathalie Le Breton

Assistent : Hervé Conan (56), Karine Léoné (56), Valérie Cochet (35) , Sandra Cadiou (29), Janine Le Gall (29), Laurent Progeas (22), Lionel Gravé, Kada Ali, Cathy Neveu, Marion Le Mat.

La présidente Sylvie Le Vigouroux remercie les personnes présentes.

Les participants ont une pensée pour Jean-Pierre Gaigne et lui présentent, ainsi qu'à sa famille, leurs sincères condoléances.

Le CA passe le bonjour à Marcel Dulong, et lui souhaite un prompt rétablissement.

La présidente fait part de la démission de Laurence Le Bon (collège départemental 22)

FINANCE :

La réciprocité Ligue et comités est incontournable pour la fusion.

Les comptes réciproques ont fait l'objet d'un contrôle de concordance entre la ligue et les comités.

Concernant le C35, le C56 et le C22 : rien de significatif.

Concernant le C29 : un décalage de 9 281 euros avec la ligue. Passer une OD dans les comptes de la ligue va impacter le résultat en fin d'année.

Les dettes de clubs : point à fin septembre 2018 = 30 000 euros de dettes, (pour info en septembre 2017 les dettes s'élevaient à environ 180 000)

Remerciements aux présidents des comités, qui ont rencontré les clubs – pour expliquer, proposer des échéances... Remerciements aussi aux trésoriers, ainsi qu'aux secrétaires comptables Séverine Cauchy et Jacqueline Coz.

La commission des Finances s'est réunie semaine dernière et prévoit un nouveau rendez-vous le 9/11 pour la préparation de tarifs uniques dans le cadre de la fusion, et identifier les recettes et les charges du handball breton.

EURO 2018

Sylvie le Vigouroux fait part de ses inquiétudes : Politique tarifaire désastreuse, difficile de remplir la salle aux prix des billets. A ce jour : le Lundi à peine 350 places de réservées. La Bretagne veut remplir sa salle et souhaite que le COLO revoie ces prix. Moins 2000 billets le samedi, non implication des clubs de la LFH (qui ne se sentent pas concernés.)

Rappel : ce n'est pas Fédération qui fixe les prix, c'est l'EHF. La FFHB, quant à elle, fait des efforts

LE POINT SUR LA FORMATION

Marion Le Mat évoque la réforme des formations et la nouvelle architecture. En septembre 2019 il n'y aura plus de diplômes d'Etat, puisque c'est la FFHB qui prend la main sur les diplômes professionnels.

Le service est en ordre de marche avec une identification des personnes susceptibles d'encadrer.

Les organismes territoriaux vont pouvoir assurer la formation ponctuelle.

Peut-on tout porter humainement et financièrement ? Enjeux vis-à-vis des nouvelles pratiques – si la ligue n'enregistre pas de nouveaux licenciés, elle pourrait se trouver en difficulté à long terme.

Se mettre en relation avec partenaires (Campus Dinard, ligues voisines en fonction de leur besoin)

Un débat s'instaure entre les participants :

Engagement d'équipe sans licence loisir ? Est-ce normal – le plus anormal ce sont les pratiquants non licenciés handball.

Dans le comité 35 le loisir est organisé – le fait d'organiser des rencontres à favoriser le développement. Le loisir est un vrai état d'esprit : on appartient au club et on vient pour la convivialité : c'est une ambiance.

Comment vérifier que tous les babyhand sont licenciés ? Regarder ce qui se passe sur le territoire breton.

Enjeu fédéral = augmentation des licenciés. Pour peser plus dans le paysage français.

Examiner l'intérêt sur le territoire breton. Parents, dirigeants et anciens joueurs... passerelle indispensable.

LICENCES

Nombre de licenciés 24 044 qualifiés (24 361 en 2017/2018 et 27 418 qualifié en fin de saison)

Un grand merci à l'équipe de bénévoles et de professionnels

A noter l'évolution Gesthand : le fait que les clubs puissent mettre en attente les demandes de licences non conforme, est une bonne chose.

POINT COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT

Communication :

Travail sur une méthode (Philippe Grijol pilote ce groupe travail)

Développement :

- réunion dans le 22 il n'y a pas de réponse des clubs dans les journées thématiques proposées.
- Point sur les Grand stades.
- Proposition de labélisation de la journée des débutants.
- Stages d'été (la commission a été attentive à ne pas être en concurrence avec l'organisation des clubs)
- service civique : environ 30 clubs – suivi et vigilance sur la feuille de route car alerte sur l'utilisation et les missions confiées aux Services Civiques

Création clubs : 1 dans 29 – 2 dans 22 – 1 dans le 35

LE POINT SUR LA FUSION

Cathy Neveu informe le CA de l'avancée du dossier :

- Réunion du 6 mars 2018 avec M. Philippe GUAY (cabinet In Extenso) et M. Laurent BUTSTRAËN (avocat). Le regroupement des documents demandés (ligue et comités) a été fait et expédié.
- Réunion téléphonique le 23/10 avec ce même cabinet pour faire le point. Le cabinet va faire l'analyse des documents, le projet modifications du Règlement Intérieur et des statuts ont été joints (V2).

Autre objectif de cette réunion : s'assurer que le calendrier de la mise en œuvre est et sera respecté. Pour cela il est impératif de fixer des dates en partant de l'AG de la ligue (au 15 JUIN 2019) : 2 mois avant (c'est-à-dire avant le 15 avril 2019), il faut que les 5 CA se soient réunis avec à l'Ordre du jour 2 sujets incontournables : la situation des comptes arrêtés au 31/12/2018 (mettre la pression aux cabinets comptables...) et l'approbation du projet de fusion, qui tiendra compte du maintien de la gouvernance actuelle avec une période transitoire jusqu'en 2020 - Le cabinet va rédiger ce projet.

En clair janvier et février 2019 seront consacrés aux ajustements et discussions avec le cabinet –

Il faut savoir aussi qu'il y a 3 dates d'effet liées au traité de fusion

- Date d'effet comptable : le 1er janvier 2019
- Date d'effet fiscale : le 1er janvier 2019
- Date d'effet juridique : postérieure à la prise de décision de l'AG (concerne essentiellement les salariés) –

Les actions à faire rapidement : identifier un notaire (particulièrement pour les locaux du Comité 56 et du Comité 29)

Réunir les 5 CA en janvier : c'est à dire fixer aujourd'hui une date de CA pour janvier 2019.

Les membres présents décident de retenir le 26 Janvier 2019. (Idéalement réunion des 5 CA dans un lieu unique)

Concernant les AG : avoir un lieu unique –

LE POINT SUR LES SECTEURS

Valérie Pollie fait un retour sur la réunion de lundi dernier : objectifs des secteurs, profils sur les animateurs des secteurs

Prochaine réunion le 19 novembre pour synthèse des travaux – présentation le 1er décembre lors de la réunion avec les présidents de club (pendant l'EURO 2018) – animation des réunions de secteurs pour présentation.

Leur proposer une organisation où le territoire est à leur service. Les secteurs doivent être pilotés par les clubs pour les clubs.

1er décembre : 320 invitations lancées – provisionnelle 350 personnes soit environ 6000 et 7000 euros. Un grand merci au conseil départemental du Finistère. (Subvention accordée)

43 clubs ont répondu à l'invitation, une relance va être faite dans le WE.

QUESTIONS DIVERSES :

- Présence administrateurs dans les CA : faire une fiche de poste des bénévoles (manque de communication et met en difficulté les administrateurs qui ne peuvent pas défendre le projet.)

Comment être au même niveau d'information : trouver un « process » avant – après.

La communication : pour avancer sur des débats de fonds, l'administrateur a besoin de savoir comment sont prises les décisions, attention à ne pas démotiver les administrateurs.

Gwenael Quinton alerte sur le quorum – avoir un calendrier administratif permettrait de prendre ses dispositions pour être présent.

LA PRESIDENTE

A stylized signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal line.

LA SECRETAIRE GENERALE

A stylized signature in blue ink, featuring a complex, overlapping loop structure.